

DEPARTEMENT DE LA REUNION  
COMMUNE DE SAINT-PIERRE

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 42

Nb. de représentés : 8

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

**AFFAIRE N° 43/2198 :**

Vote de subvention au Club Pétanque de la Saint-Pierroise

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOU Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry, BANDAMA ATIAMA Yvonne.

**REPRESENTE (S) :**

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul ( par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Monsieur DIJOUX Stéphano), MALET Viviane (par Monsieur David LORION), CADET André ( Monsieur BALZANET Jonhy ) , BELLON Stéphen (par Madame PAPY Anne Marie) , RIVIERE Christelle (par Madame ROUVRAIS Simone), ANDA Jean Gaël (par Madame HOARAU Brigitte).

**ABSENTS :**

MM. MOREL Didier, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 décembre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2025.



David LORION

Accuse de réception préfecture  
974-218740164-20251217-13-2198-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2025  
Date de réception préfecture : 23/12/2025

## **Affaire n°43/2198 : Vote de subvention au Club Pétanque de la Saint-Pierroise.**

Sports - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que le Club Pétanque de la Saint-Pierroise a organisé sa 36ème édition du Grand prix de pétanque de l'Océan Indien les 21, 22 et 23 Novembre 2025. Manifestation sportive de grande envergure et un atout majeur pour l'animation de la commune.

Cet événement a attiré de nombreux boulistes Saint-Pierroises et spectateurs de toute l'île, de l'Hexagone (France métropolitaine), de l'Île Maurice et de Madagascar.

Il est rappelé que l'organisation d'événements sportifs de ce calibre est un axe essentiel de communication et de promotion pour la Ville de Saint-Pierre.

Afin d'assurer la bonne tenue de cette manifestation, le Club Pétanque de la Saint-Pierroise a dû faire face à une nette augmentation des dépenses pour certaines prestations par rapport à l'année précédente. Cette augmentation des coûts, a fragilisé l'équilibre financier du club.

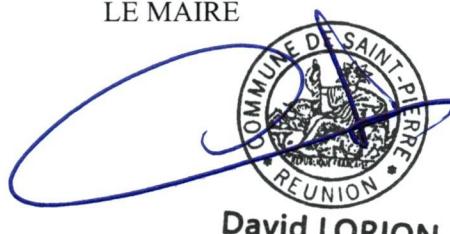
Au regard de la prestation de cette manifestation, il y a lieu de soutenir financièrement le Club Pétanque de la Saint-Pierroise en lui accordant une aide exceptionnelle de 3 000€.

Vu l'exposé des motifs,

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,  
DECIDE :**

- De VOTER, une subvention de 3000 €
- De DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2025- Ligne budgétaire : 30 65748 24 RE25000091
- De L'AUTORISER lui ou l'un des adjoints délégués, dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



David LORION

Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20251217-43-2198-DE  
Date de télétransmission : 23/12/2025  
Date de réception préfecture : 23/12/2025